



DOSSIER DE PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE
SUBVENTION AFD POUR L'EXTENSION DE
LA STEP DE PIERREFONDS LE 25/10/22

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD



Renforcer notre indépendance énergétique c'est là l'enjeu majeur.

Le partenariat entre l'AFD et la CIVIS est fort et est au service de notre territoire. Depuis 2013, l'AFD a ainsi accordé à la CIVIS un accompagnement financier à hauteur de 72 millions d'euros.

Une ville, une cité ne peut se développer sans que l'on regarde ce que beaucoup n'osent regarder. Nous ne sommes pas sur un sujet « vendeur », nous sommes sur un sujet impératif au regard des enjeux environnementaux que nous connaissons et des changements climatiques en cours.

Demain cette usine sera éco-exemplaire et devra avoir la capacité de produire de l'énergie à l'heure où nous devons renforcer notre indépendance énergétique, c'est là l'enjeu majeur de cette étude : proposer au territoire une solution viable et adaptée.



Le contexte.

Compétente en matière d'eau et assainissement, la CIVIS a récupéré depuis le 1er janvier 2020 la gestion de l'ensemble des équipements régis auparavant par ses communes membres.

Depuis plus de deux ans, **la CIVIS s'est attaché à la fois à garantir le service rendu aux usagers mais aussi à élaborer et mettre en œuvre des stratégies homogènes à l'échelle de son territoire.**

Sa politique en matière d'eau et d'assainissement s'inscrit notamment dans le cadre du Plan d'actions pour les services d'eau potable et d'assainissement (« Plan Eau DOM ») et poursuit divers objectifs :

- **Accompagner le développement du territoire et traiter leurs eaux usées** : la CIVIS est un territoire dynamique ; les capacités du système d'assainissement et notamment les capacités de traitement des eaux usées doivent rester en accord avec le projet de territoire.
- **Protéger le milieu naturel** : la CIVIS, comme la plupart des communes de La Réunion, est traversée par des cours d'eau aux débits très faibles voire saisonniers. Les contraintes de rejet sur le territoire sont très fortes.
- **Évacuer les boues de manière fiable et pérenne** : la gestion des boues d'épuration est un des enjeux prioritaires pour la CIVIS mais plus largement pour La Réunion. Avec des filières d'épandage pratiquement inexistantes, les solutions actuelles sont très limitées.

La STEP de Pierrefonds.

Une station d'épuration a pour but d'assainir les eaux usées urbaines avant leur rejet dans les cours d'eau. Elle vise à réduire la nocivité des eaux usées par voie biologique et/ou physico-chimique avant rejet dans le milieu naturel.

La station d'épuration (STEP) de Pierrefonds, d'une capacité de 100 000 équivalent habitants (EH) accueille les eaux usées des communes de Saint-Pierre et du Tampon. Cette installation mise en service en 2001 puis modifiée entre 2009 et 2015 reçoit des flux importants de pollution industrielle.

La station d'épuration de Pierrefonds connaissant depuis plusieurs années un phénomène de surcharge organique chronique, et face à l'accroissement constant de la population du territoire, l'urgence est donc de disposer de nouveaux outils évolutifs et adaptés.



Le projet de réhabilitation.

La CIVIS souhaite aujourd'hui réhabiliter et étendre la STEP de Pierrefonds et entend ainsi proposer à ses administrés un service de qualité, toujours plus performant.

Cette opération se déroulera en deux phases :

- Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour définir le programme de l'opération et accompagner la collectivité pendant les travaux
- Réalisation des travaux (2026-2028)

L'opération globale comprendra à la fois des travaux de réhabilitation et d'extension de la station d'épuration mais également des travaux de pompage et de réseaux pour alimenter cette installation et des travaux de renforcement de la conduite de rejet en mer s'ils sont nécessaires. **Ces aménagements porteront la capacité de la STEP à 240 000 EH.**

L'ambition politique, technique et économique sur cette opération est d'aboutir à une installation référence en termes de développement durable. **Il s'agit pour la CIVIS de développer un projet ambitieux et innovant qui valorise de manière durable les ressources disponibles (eau, énergie, matière, etc.).**



Ainsi, ce nouvel équipement répondra à plusieurs objectifs de modernité :

une STEP à énergie positive, éco-exemplaire, qui valorise les matières premières, intégrée dans son environnement et qui se veut une opération maîtrisée et collaborative.

Cette opération est inscrite à la fois dans le Programmation Pluriannuelle de l'Énergie et dans le Schéma Directeur Biomasse de la Région Réunion. Elle s'inscrit également dans les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial de la CIVIS.



Le financement.

L'AFD contribue à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et inscrit son action dans le cadre d'application durable des politiques publiques du Livre bleu Outre-mer.

L'action de l'AFD auprès du secteur public se conçoit dans une logique d'appui et de conseil, qui s'exprime soit dans l'instruction d'un dossier de financement particulier pour un projet d'intérêt général afin d'en optimiser l'impact, soit dans l'accompagnement à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques.

La signature de cette convention marque ici l'engagement de l'AFD sur ce projet, avec notamment **l'attribution d'une subvention à hauteur de 86% pour un montant de 1 400 000 € pour l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO).**

ETUDES ET PROGRAMMATION DE L'AMO

Subventions obtenues	AFD	1 400 000,00 €
	CIVIS	100 000,00 €
	TOTAL	1 500 000,00 €



SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS

Contact presse

CIVIS :

communication@civis.re

0262 49 96 00

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD